



DOSSIER DE PRESSE

2017, Présidence française
de l'Initiative **5+5 Défense**





Depuis le 1^{er} janvier 2017, la France a pris, pour un an, la présidence tournante de l'Initiative « 5+5 Défense », qui réunit cinq États de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie) et cinq États de la rive nord (France, Italie, Malte, Portugal et Espagne). Elle a succédé à l'Algérie. L'Italie prendra le relai en 2018.

I. L'INITIATIVE « 5+5 DÉFENSE » : UN PONT JETÉ ENTRE LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE

L'Initiative « 5+5 Défense » est un forum de coopération entre les pays riverains de la Méditerranée occidentale. Elle est le volet défense du dialogue 5+5. Lancé initialement en format « Affaires étrangères », le dialogue 5+5 a été progressivement décliné en divers *fora* thématiques dont celui de la Défense en 2004, sous l'impulsion de la France.

L'Initiative « 5+5 Défense » vise à promouvoir les activités pratiques d'intérêt commun, favoriser l'échange et le partage de connaissances, faciliter l'interopérabilité des forces armées et développer des liens de confiance et de compréhension mutuelle.

Cet instrument s'est imposé depuis treize ans comme l'enceinte la plus active en matière de coopération multilatérale de sécurité et de défense en Méditerranée occidentale. Il est organisé autour de quatre domaines : la surveillance et la sécurité maritime, la sécurité aérienne, la contribution des forces armées à la protection civile et la formation-recherche.

Sa réussite repose sur le respect de principes auxquels l'ensemble des partenaires est particulièrement attaché : approche pragmatique des questions de sécurité, volontariat pour participer et organiser les activités, décision par consensus, économie des moyens.

Ce partenariat reste complémentaire des relations bilatérales de défense que la France entretient avec les différents États membres de l'Initiative et permet la réalisation d'une quarantaine d'activités par an. Depuis 2004, l'Initiative « 5+5 Défense » s'est imposée comme une enceinte particulièrement active en matière de coopération multilatérale de sécurité (36 activités réalisées en 2017).



II. UN PLAN AMBITIEUX RÉALISÉ EN 2017

Sous présidence française, le plan d'action pour 2017 a comporté 38 activités. Deux activités prévues en Libye n'ont pu être réalisées en raison de la situation politique et sécuritaire dans le pays.

Neuf activités ont été réalisées en France en 2017 (la réunion des ministres de la Défense le 12 décembre 2017 étant la 10^e) dont :

- les deux réunions du Comité Directeur (mars et novembre 2017) et la réunion des chefs d'états-majors des armées (octobre 2017) ;
- l'organisation de l'exercice naval *Sea Border* en partenariat avec le Maroc et le Portugal. L'exercice *Sea Border* est organisé une fois par an depuis 2008. Il permet aux forces navales des rives nord et sud de la Méditerranée d'acquérir davantage d'expérience dans le domaine de la sûreté maritime et de développer leur interopérabilité ;
- le pilotage des travaux de recherche du Centre euro-maghrébin de recherche et d'études stratégiques (CEMRES), structure qui conduit le travail de recherche annuel de l'Initiative « 5+5 Défense ». Son sujet d'études pour l'année 2017 était : « Les enjeux de sécurité liés aux changements climatiques dans l'espace 5+5 : quelles implications pour les politiques de défense ? » ;
- la réunion du comité pédagogique du Collège 5+5 Défense (octobre 2017), la France assurant le secrétariat permanent de ce comité.

Par ailleurs, plusieurs réunions de haut-niveau ont eu lieu à l'étranger en 2017, dont :

- la réunion des chefs d'états-majors de la Marine en Algérie (avril 2017) ;
- la réunion des chefs d'états-majors de l'armée de l'Air en Espagne (octobre 2017) ;
- la réunion des contrôleurs généraux des armées en Tunisie (septembre 2017).



FOCUS SUR...

1) LES DOMAINES DE COOPÉRATION...

Sûreté maritime

Les dix États membres de l'Initiative « 5+5 Défense » cherchent à renforcer leur efficacité commune afin de garantir un espace de sûreté et de sécurité des échanges en mer Méditerranée. Leur coopération concerne notamment le sauvetage en mer, le pillage des ressources, la contrebande, l'immigration illégale, la piraterie et le terrorisme.

Sécurité aérienne

La coopération relative à la sûreté aérienne vise essentiellement à prévenir les actes illicites, allant de la violation de l'espace aérien national aux détournements d'aéronefs, jusqu'aux attaques terroristes.

Contribution des forces armées à la protection civile

L'Initiative « 5+5 Défense » renforce la solidarité entre les États membres en facilitant la contribution des forces armées à la protection civile en cas de catastrophe majeure dans l'espace 5+5.

Formation & Recherche

Les activités de formation et de recherche permettent de développer une connaissance commune sur les questions de sécurité et de défense en Méditerranée occidentale, à travers une réflexion collective et le partage d'expertises et d'expériences.

2) ... ET LES PRINCIPAUX CADRES D'ACTION QUI EN DÉCOULENT, POUR 2017

Centre euromaghrébin de recherches et d'études stratégiques (CEMRES). Le CEMRES est la structure qui conduit le travail de recherche annuel de l'Initiative « 5+5 Défense ». Chaque année, une nation est désignée pour assurer la coordination des travaux. La Tunisie est chargée du secrétariat permanent du CEMRES et organise la réunion annuelle de son comité de pilotage. Après une première étude conduite par la France en 2010 sur les « défis et vulnérabilités en Méditerranée occidentale »,



l'Algérie a dirigé les travaux en 2011, suivie de l'Espagne en 2012, du Portugal en 2013 et de l'Italie en 2014. Pour l'année 2015, la Tunisie a piloté le travail de recherche « Sécurisation des frontières de l'espace 5+5 : coopération et implications ». Pour l'année 2016, le Maroc a été chargé de mener le travail de recherche « Daech : facteurs d'expansion vus de l'espace 5+5 ». La France a conduit les travaux de recherche en 2017 sur : « Les enjeux sécuritaires liés au changement climatique dans l'espace 5+5 : quelles implications pour les politiques de défense ? ». L'Italie conduira l'étude en 2018. Le sujet est : « Quelle approche et quels moyens à mettre en œuvre dans le domaine de la défense et de la sécurité pour contenir les migrations illégales dans l'espace 5+5 et lutter contre les réseaux criminels qui y sont liés ? ».

Collège 5+5 Défense. Le Collège 5+5 Défense est l'instrument qui organise les activités de formation dans les pays membres. C'est un outil de promotion de la compréhension mutuelle et d'échanges en matière sécuritaire. Son pilotage est effectué par un comité pédagogique dont la France assure le secrétariat permanent. Ce comité propose un calendrier d'activités qui est validé par le Comité Directeur de l'Initiative « 5+5 Défense ». Depuis sa création en 2007, le Collège 5+5 Défense a dispensé une formation à plus de 500 auditeurs.

Centre de coordination et de planification opératif (CCPO). Le projet de CCPO vise à déployer un centre de niveau opératif capable de planifier et de coordonner la contribution d'unités militaires engagées en appui de moyens civils, en cas de catastrophe majeure et sur demande d'un État membre du 5+5. Un processus de préparation opérationnelle a été lancé en 2015 afin de constituer progressivement un vivier d'officiers aptes à travailler ensemble dans une structure multinationale (équipes composées de cinq à huit officiers). La France a assuré un premier module de formation en 2015, l'Algérie en a organisé un second en 2016. Un exercice de planification a été organisé en 2017 par le Maroc. Un second cycle d'activités démarrera en 2018 avec l'objectif d'organiser un exercice « LIVEX » en 2020.

Sea Border. L'exercice naval *Sea Border* est organisé une fois par an depuis 2008. Il permet aux forces navales des rives nord et sud de la Méditerranée d'acquérir davantage d'expérience dans le domaine de la sûreté maritime et de développer leur interopérabilité. En 2016, il a été organisé par l'Italie, en coopération avec l'Algérie et le Portugal. La France a organisé l'exercice en 2017 en partenariat avec le Maroc et le Portugal.

Calendrier des activités effectuées en France en 2017

Activités	Date
Réunion du groupe des chercheurs du CEMRES	26 janvier 2017
24 ^e Comité Directeur	14 et 15 mars 2017
Module « marine » du 7 ^e cycle initial du Collège 5+5	3-7 avril 2017
Réunion du groupe des chercheurs du CEMRES	18 mai 2017
Exercice <i>Sea Border</i> ¹	MPC ² /FPC ³ 12-13 septembre 2017 Tenue de l'exercice du 2 au 6 octobre 2017
16 ^e réunion du Comité pédagogique du Collège 5+5	25-26 septembre 2017
9 ^e réunion des CEMA	18 octobre 2017
25 ^e réunion du Comité Directeur	13-15 novembre 2017
13 ^e réunion des ministres	12 décembre 2017

1 L'exercice *Sea Border* est co-organisé avec le Portugal (organisation de la CDC – Conférence de développement du concept en février 2017) et le Maroc (organisation de l'IPC - Conférence de planification initiale en avril 2017).

2 MPC : Conférence de planification principale.

3 FPC : Conférence de planification finale.

Contacts :

Centre presse - Délégation à l'information
et à la Communication de la Défense

Tél : 09 88 67 33 33

Mail : presse@dicod.fr

Lucie Lelyon

Chef de section Communication/Veille – DGRIS

Tél : 09 88 68 60 03

Mail : lucie.lelyon@intradef.gouv.fr